



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

taxe intérieure sur les produits pétroliers

Question écrite n° 120091

Texte de la question

M. François Cornut-Gentile attire l'attention de M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État sur la prorogation de l'exonération de TIPP pour les artisans taxis. Confrontés à une hausse constante des carburants, les artisans taxis sont extrêmement dépendants de la pérennité de cette mesure, cruciale pour la pérennité économique de leur entreprise. Or cette dérogation est soumise à une nouvelle autorisation de la part des autorités européennes. Il lui demande de préciser les actions entreprises par le Gouvernement auprès de la Commission européenne et de nos partenaires pour proroger l'exonération de TIPP pour les artisans taxis.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentile](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120091

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : budget et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : budget, comptes publics et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2007, page 2293